

Grain de riz

n° 51

foefi.net

Novembre 2015

Soixante ans déjà !

Sommaire

Ce numéro est entièrement consacré aux témoignages de notre arrivée à la FOEFI

- p.2: La condition de Métis
- p.3: Admission à la FOEFI
- p.4: Casse-tête de l'état-civil

Témoignages de:

- p.5: Roland Rémond
- p.6-10: Jean Jacques Barieux
- p.11: Madeleine Jilet
- p.12-14: Simon Martin
- p.15: M. Loaique/ A.R. Pis
- p.16: André Félix
- p.17: Paul Garnier
- p.18-20: Jacqui Maurice

Aujourd'hui le monde a tant changé, les milliers d'exilés qui se présentent à notre porte sont refoulés et traités comme des moins que rien. C'est pourtant toute une population qui a fui la guerre et les exactions des fanatiques. Il ne faut pas oublier que leurs bourreaux sont les mêmes que ceux des victimes des attentats de Paris. C'est une question de survie et ce ne sont pas les murs et les matraques qui permettront d'apporter des solutions. N'appartenons-nous pas tous à la même humanité?

Il y a soixante ans, nous étions nombreux(ses) à embarquer sur le "Cyrenia" ou le "Claude Bernard". Tous des enfants confiés à la FOEFI par des mères qui avaient des difficultés à les élever depuis la disparition des pères et qui espéraient les soustraire à la guerre et la misère. Il est arrivé l'instant tant redouté. Mais que peut-on faire contre la marche de l'histoire? Il fallait alors dire adieu et se résigner à cette séparation qu'on pressent, au fond de son coeur, définitive. Que de larmes versées sur ce port de Saigon, que de mains agitées avec tristesse et résignation ! Nous avons quitté, avec plein d'angoisses, notre pays de naissance pour un pays inconnu, la France. C'était le point de départ d'un long exil qui se révélera définitif. La France à travers la FOEFI nous a bien accueilli(e)s et l'école de la République nous a permis de trouver notre place dans la société. Il nous arrive de songer à l'autre pays, à la séparation d'avec nos mères, à notre enfance tronquée, à la vie là-bas troquée pour la vie ici.



Il ne faut pas confondre le pays de son enfance avec le souvenir qu'on en a gardé.

Pierre Soulages

Métis - Tâylai

Notre histoire a commencé par la rencontre entre un Français (le plus souvent un soldat) et une Indochinoise. Cela se passait dans la lointaine Indochine. De cette union éphémère avait donné un ou plusieurs enfants métis.

Le contexte

La France a conquis et maintenu dans son giron l'Indochine (Cambodge, Laos, Annam, Tonkin, Cochinchine) pendant près d'un siècle avec son Corps Expéditionnaire. Ce qui explique la présence de nombreux militaires. Le système colonial distinguait deux types de population. Une minorité essentiellement blanche qui est composée de citoyens de nationalité française et une majorité d'Indigènes qui étaient des sujets de l'Empire mais n'avaient pas la nationalité française. L'existence des enfants métis très embarrassante pour le système colonial car elle brouillait la frontière qui séparait les deux populations: ceci sur trois niveaux:

- **raciale**, la race blanche qui se sentait supérieure aux autres races de "couleur"

- **nationale**, un métis est Français ou Indochinois

- **familiale**, la plupart des enfants sont nés en dehors du mariage donc n'ont légalement pas de père.

De ce fait l'enfant métis était, en général rejeté par les deux populations. La situation deviendra plus dramatique avec la "disparition" du père.

Le "père"

La présence du "père" était par essence éphémère étant donné sa situation de soldat. On peut en distinguer deux catégories:

- les soldats assassinés par les Japonais (mars 1945) ou tués au combat contre le Vietminh.

- les soldats qui ont quitté l'Indochine à la fin de leur engagement (en général trente mois).

Pour la deuxième catégorie, on est en droit de se poser la question du sens de leur responsabilité paternelle.

Certains (très peu) l'ont assumé entièrement en épousant la mère et en reconnaissant l'enfant.

D'autres (encore très peu) l'ont assumé à moitié en reconnaissant l'enfant avant de l'abandonner. Les autres (la majorité donc les plus nombreux) ont abdicqué et ont lâchement abandonné la mère et l'enfant (ou les enfants) sans se soucier de ce qu'ils deviendront.

On peut se demander s'ils n'ont pas eu, finalement, un peu de remords et ont tenté de retrouver, une fois en France, leur progéniture: la réponse est catégoriquement non. Seule une petite poignée l'a réellement fait.

Le cas est suffisamment rare pour le citer: c'est celui de Monsieur Dionisi qui a repris ses deux enfants (Louis et Vincent Dionis) du foyer de Vouvray pour les intégrer dans sa famille. (Fait relaté par Monsieur Susini). Il semble que certains pères ont continué à suivre leur enfant, de loin, sans oser se manifester. mais les autres, la majorité se sont murés dans le silence.

La mère et ses enfants

Avec la disparition du père la mère se retrouvait sans "protection" et sans ressources. Elle pouvait se tourner vers un autre soldat français mais ce n'était que retarder l'échéance puisque le même scénario allait se reproduire: rejetée par les Français en temps qu'indigène et rejeté par les siens à cause de son enfant qui portait trop les traits du père.

Je me souviens de cette fois où, en ajustant un foulard sur ma tête, elle m'avait recommandé : «Si on te le demande, ne dis pas que je suis ta mère, mais ta bonne»...

La veille de son départ, mon frère fut soumis à une séance en règle : rasage de cheveux et sourcils. Ma mère espérait qu'ainsi il se fondrait plus aisément dans la masse des petits paysans de la campagne, et passerait plus facilement pour le neveu de ses hôtes.

- Il fait moins européen, non ? dit ma mère, en le considérant d'un œil critique. La voisine était dubitative. Était-il nécessaire de raser les sourcils?

(Paule Migeon)

Pour pouvoir survivre et recommencer une autre vie, elle n'avait pas d'autre solution que de confier leur enfant à un orphelinat, à la FOEFI.

Malgré les contraintes, je m'installais dans un bonheur relatif. Je n'avais plus peur ni faim. La guerre était loin, dans un autre monde. Elle ne franchirait pas l'enclenche de la propriété, invisible aux yeux de l'ennemi, derrière son écran de murs et d'arbres. (Paule Migeon)

Admission à la FOEFI

Pour confier l'enfant à la FOEFI, l'argument principal avancé par les mères était de mettre leur enfant à l'abri du besoin et de leur donner une chance d'apprendre un métier. Mais il y a certainement une raison plus forte, on peut les comprendre, c'est se délester de ce fardeau que représentait l'enfant métis, l'enfant d'un étranger pour pouvoir envisager une nouvelle vie, de se marier (et faire d'autres enfants?)

Ma mère vint me rendre visite. Elle m'offrit des friandises et m'annonça que j'avais un nouveau papa. La nouvelle me laissa indifférente : j'avais un papa à moi, et n'en voulais point d'autre. P.M.

"Les demandes d'admission nouvelles entrées, l'effectif de Corps Expéditionnaire dont les dans nos œuvres se font de plus nos pupilles est à peine supérieur membres se renouvellent d'une en plus nombreuses, mais à celui de l'exercice passé. Les façon continue, nous devrions l'insuffisance des crédits ne nous subventions qui nous sont normalement pouvoir envisager permet de n'en satisfaire qu'un allouées permettent tout juste de leur extension pour permettre à nombre relativement restreint. maintenir nos œuvres, alors que la FOEFI de remplir pleinement Les raisons qui suivent par suite des naissances le rôle pour lequel elle a été expliquent pourquoi, malgré de accélérées dues à la présence du fondée."

Voici les termes du certificat de décharge que la plupart des mères ont signé en confiant leurs enfants à la FOEFI.

FEDERATION DE L'ENFANCE FRANÇAISE D'INDOCHINE.

(Reconnue d'Utilité Publique)

100 rue Chasseloup-Laubat à SAIGON.

CERTIFICAT DE DECHARGE

Je soussigné -----
-- déclare vouloir confier mon enfant -----
----- né le-----
-----à -----
à la FEDERATION DES OEUVRES DE L'ENFANCE
FRANCAISE D'INDOCHINE qui se chargera
entièrement et jusqu'à sa majorité de son instruction et
de son éducation.

Dans ce but, je donne tous pouvoirs sans exception
aucune à la FOEFI. Celle-ci a le droit SANS ACCORD
ULTERIEUR DE MA PART, d'envoyer mon enfant en
France ou dans n'importe quel pays de l'Union
Française, pour y poursuivre ses études ou acquérir une
formation professionnelle.

Je déclare en outre avoir pris connaissance de
l'Article 14 du Décret 2.986 du 24 Novembre 1943
portant institution des pupilles eurasiens d'Indochine qui
subordonne le retrait de mon enfant à la décision de la
Fédération et à l'obligation par moi de rembourser
intégralement les dépenses faites pour son entretien .

Je m'engage, enfin, à reprendre mon enfant au cas où
il se rendrait indésirable, tant par sa mauvaise conduite
que par son refus de travailler.

Ici, il n'était pas question d'abandon mais les termes du contrat présageaient une séparation définitive (départ pour la France, obligation de rembourser les frais en cas où l'enfant serait repris par la mère). Certaines mères ont pu rester en contact avec la FOEFI et même, plus tard, venir en France et retrouver leurs enfants. Alors que les autres se sont résignées à cette séparation qui deviendra définitive.

Toi tên là-----
bằng lòng giao con tôi tên là-----
----- sanh ngày -----
-----tại -----
cho Hội Mồ Côi nuôi dưỡng và cho ăn học đến ngày
con tôi trưởng thành.

Tôi giao trọn quyền cho Hội đình đoat để phân con tôi
và Hội khai căn do hội ý kiến tôi trước, nêu Hội muốn
gởi con tôi sang Pháp hoặc một xứ nào trong Liên Hiệp
Pháp để đi học thêm, hoặc trao đổi một nghề nghiệp
chuyên môn nào khác.

Tôi khai rằng tôi được biết rõ Nghị định số 14 của
Đạo Luật 2.986 đề ngày 24 Novembre 1943 nói về
cách giao phó nhưng trẻ Lai-Pháp ở toàn cõi Đông
Dương cho Hội Mồ Côi coi sóc, và theo Đạo Luật
ấy thì tôi chỉ được lãnh con tôi về nhà là Khi nào có
sự ưng thuận của Hội; còn nếu tôi mạng phép đem
con tôi về ngan, thì tôi phải bồi thường các sơ phi
mà Hội đã tốn kém để nuôi dưỡng con tôi từ bấy
lâu nay.

Sau rồi, tôi bằng lòng lãnh con tôi về, nếu con tôi
không tuân kỷ luật nhà trường, hoặc gì hạnh kiểm
xấu hay là không chịu chăm lo vệ việc học hành.

Le casse-tête de l'état-civil des Eurasiens



A la suite de la passation à la FOEFI de la section eurasienn des Affaires Sociales, toutes les questions relatives à l'état-civil passent sous notre propre contrôle. Si cette responsabilité nouvelle constitue un surcroît de préoccupations, elle nous donne l'avantage de centraliser entre nos mains l'ensemble des problèmes délicats et complexes de l'état-civil de nos pupilles. On comprend facilement que si ce travail est dispersé entre plusieurs organismes, il en résultera fatalement des anomalies et des erreurs regrettables.

Ainsi, nous avons eu le cas des enfants qui se trouvent pourvus, de trois identités différentes ou qui, tout en ayant un acte de naissance régulier, sont dotés par surcroît d'un jugement dont les termes ne correspondent pas toujours avec les indications données dans l'acte de naissance. D'autres sont

brusquement vieillis ou rajeunis de quelques années. Ces erreurs sont imputables, pour une part, aux troubles qui existent depuis 1944 et qui sont responsables de la destruction ou de l'égarement des pièces d'état-civil, et, pour une autre part, au manque de coordination entre les différents services s'occupant naguère des eurasiens. Quelquefois des inexactitudes ont pu également se glisser dans les enquêtes faites auprès des mères.

Actuellement, le travail fait pour reconstituer les dossiers de nos pupilles, pour régulariser la situation anormale des uns, pour faire doter de papiers d'autres qui en sont dépourvus, est laborieux au plus haut point. Nous avons pu normaliser, au cours de l'année, deux cents cas environ. Dans ce domaine, il reste de gros efforts à faire et il faudra du temps et de la patience avant que l'état-civil de tous nos pupilles soit mis à jour.

Nous devons mentionner quelques cas extrêmement difficiles à résoudre. Certains enfants reconnus de légionnaires étrangers, allemands ou italiens, ont été recueillis par nos œuvres et il nous est impossible de leur faire attribuer la nationalité française de sorte que ces jeunes, parvenus à l'âge adulte, ne peuvent participer à aucun concours, ni même s'engager dans l'armée. Il faut attendre qu'ils aient atteint leur majorité pour demander leur naturalisation. Le handicap est évident pour les jeunes gens se trouvant dans cette situation et il est souhaitable que les autorités compétentes trouvent une dérogation qui leur permettrait d'accéder facilement à la citoyenneté française du fait qu'ils ont été élevés par nos œuvres. Autrement, il ne nous serait plus possible de recueillir à l'avenir cette catégorie d'eurasiens qui, quoique reconnus, sont souvent orphelins ou abandonnés.

Il nous a été signalé que certains tribunaux répugnent à accorder un jugement attribuant la nationalité française à des africains.

Dans ces conditions, ces derniers devront être pris en charge par les Services Sociaux de l'Armée, puisque leurs pères sont membres du Corps Expéditionnaire.

FOEFI (C.A. 1951)

En 1946, le nombre des enfants à assister avait été évalué à 2.045. En 1948, le nombre d'enfants réellement assistés fut de 1.909. En 1949, il fut de 3.773. En 1950, il a été de 4.374. Et par la suite ? 10 000 ? 15 000 ? Pour le moment nous n'avons pas les chiffres.

Des français d'âme et de qualités

Roland REMOND

Ma mère m'a confiée à la Fondation de l'Enfance Française d'Indochine (qui deviendra plus tard la FOEFI) au cours de l'année 1948 ; j'avais alors 3 ou 4 ans.

Elle m'a raconté, que nous vivions à la campagne dans les environs de HUE, et que travaillant dans un hôtel, mon frère Gabriel et moi étions sous la garde de la Grande mère. Un jour des dames françaises qui circulaient dans

les parages, nous aperçurent en train de jouer sur le bord de la route. Ayant de suite remarqué nos traits de métis, elles demandèrent à voir la maman. L'ayant trouvée, elles lui proposèrent de confier ses enfants à une œuvre française en charge, assurera leur éducation et leur scolarisation. Elle accepta pour moi mais, pas pour Gabriel qu'elle jugeait encore trop petit. C'est

ainsi que j'ai été emmené dans un orphelinat à Hué puis à Tourane et pour finir au Domaine de Marie de Dalat. De par ces déplacements successifs, ma mère a eu quelques difficultés à me retrouver. A force de persévérance, elle est parvenue à me localiser et à prouver aux autorités les liens de maternité grâce à une cicatrice caractéristique que je possédais à la fesse droite.



« En effet, très vite, des notables ont décidés de résoudre la « question des métis » en les « reclassant » dans la société française. Ils les ont activement recherchés dans les faubourgs des villes et aux abords des garnisons, mais aussi dans les campagnes, ont persuadés leur mère de les leur confier, parfois avec difficulté , et placé ces enfants dans des orphelinats spéciaux où ils ont tentés d'en faire des « Français d'âme et de qualités.»

Emmanuelle Saada dans « les enfants de la colonie »

Je me souviens un jour, on allait à Cholon, ma mère et moi (à cette époque on habitait en dehors de la grande ville), on passait en cyclo-pousse devant un bâtiment qui me paraissait immense. Voilà un grande école m'écriait-je ! ma mère a saisi aussitôt l'occasion inespérée pour m'inscrire de plein gré dans

ce pensionnat. Ainsi j'ai fait connaissance avec la FOEFI. Si ma mémoire est exacte, je suis resté environ 8 mois dans cette école où la plupart des enfants (uniquement des garçons) étaient des Eurasiens. Ensuite ce fut la défaite de DIEN BIEN PHU et les préparatifs pour le rapatriement Fin septembre ou mi-octobre

1954, je débarque à Marseille avec 20 autres Eurasiens. On nous a emmenés à St Pierre de Rouvray, à côté de Rouen. A Noël 1955, je fus transféré à Vouvray afin de me rapprocher de mon frère Roland Rémond. Après c'est une autre histoire...

Robin Gabriel

***Il faut écrire ses mémoires
avant de ne plus en avoir.***

Mon enfance dans l'Indochine française

Jean Jacques Barieux

1. LE CAUCHEMAR DE CHOLON

En septembre 1948, âgé de 4 ans, je me suis retrouvé perdu dans une cour, parmi une centaine d'enfants, tous des eurasiens comme moi, des « Tâi Lai ». C'est ainsi que les vietnamiens nous identifiaient avec mépris. Faisant partie des plus jeunes et étant nouveau, je me suis senti abandonné et seul alors que les autres jouaient ensemble.

J'ai oublié les circonstances exactes qui m'ont amené là. Étaient-ce mes parents, mon père ou ma mère, qui m'ont accompagné ? Ou bien une personne étrangère à la famille ? Je ne comprenais rien à ce qui m'arrivait. Le choc a été d'une brutalité telle que ma vie antérieure était anéantie. J'ai perdu tout souvenir de vie en famille, toute trace de présence paternelle ou de tendresse maternelle. Je ne pleurais pas car qui pouvait me consoler. J'intériorisais ma douleur, mes souffrances, ma révolte, intenses. Dès ce moment, je n'ai plus jamais prononcé ni écrit « Papa, Maman », à supposer que je les avais utilisés auparavant. Pour survivre, je commençais un long cheminement d'endurcissement intérieur. Vraisemblablement, de là datent mes difficultés à m'ouvrir et à croire à l'amour. Cela explique aussi que sur mes photos d'enfance je ne souriais jamais. C'est Josée, mon épouse, qui me l'a fait remarquer.

J'ai longtemps questionné ma mémoire pour tenter de retrouver

des indices de vie familiale de mes premières années, mais rien n'y fait, un véritable trou noir. J'ai également réfléchi sur cette amnésie : est-ce due au traumatisme de la séparation ou est-ce de l'amnésie infantile somme toute normale, indépendante de la rupture affective.

J'ai été placé au foyer de Cholon, le chinatown de Saïgon, célèbre pour ses fumeries d'opium, ses casinos et ses maisons closes. C'était un établissement pour garçons, géré par des laïcs.

A Cholon, nous dormions dans d'immenses dortoirs et nous mangions dans des réfectoires bruyants. Faible et sans défense, il m'était difficile de me faire une place. À table, les meilleurs plats me filaient sous le nez, je n'avais pas grand-chose à manger. La faim me tenaillait constamment. Je ne recevais aucune visite mais de temps à temps ma mère m'envoyait un colis de victuailles. Je me rappelle tout particulièrement du premier colis : un « caïd » m'avait tout pris, ne me laissant que des miettes et gare à moi si j'avais la moindre velléité de le dénoncer. La cour de récréation était suffisamment grande et les surveillants peu nombreux, pour qu'il me règle mon compte, impuni. La loi du silence régnait, la loi du plus fort dominait. J'avais très vite retenu la leçon : pour les paquets suivants, je me suis offert un « parrain », un costaud métis noir, moyennant la moitié du contenu ; au moins il me restait quelque chose. Dorénavant, étant

directement intéressé aux gains, ce « parrain » me couvait et veillait jalousement sur moi.



Ainsi se déroulait ma vie dans cet établissement : sans ami, sans famille (mais nous étions tous logés à la même enseigne), malingre, livré à un monde de brutes. C'est ainsi que je m'alimentais de moins en moins, victime de saignements de nez quasi quotidiens et des maux d'estomac chroniques. Je supportais très mal le climat chaud et humide de Saïgon, je m'affaiblissais de plus en plus.

Le coup de grâce survint durant l'été 1949. Nous allions pour un séjour au bord de la mer, au Cap Saint Jacques (maintenant Vŭng Tàu). Malade et livré à moi-même, sans soin médical, je souffrais de dysenterie sévère. Lorsque j'y repense, l'odeur nauséabonde des diarrhées mêlée à celle de la mer me remonte encore aux narines.

Inconsciemment peut-être, je lâchais prise, ne voulant plus lutter pour survivre. Je me suis laissé dériver vers une fin probable. J'étais squelettique. C'était l'enfer de Cholon.

Devant l'état alarmant de ma santé, les responsables décidèrent alors de m'envoyer à Dalat, en octobre 1949. Je pris l'avion pour la première fois de ma vie. Je suis confié désormais à un établissement géré par des religieuses de Saint Vincent de Paul.

Au domaine de Marie à Dalat

2. AU DOMAINE DE MARIE

(octobre 1949 - mars 1956)

Dalat se trouve à 300 km au nord de Saïgon, sur les hauts plateaux. Le site fut découvert par Alexandre Yersin en 1893. En raison de son altitude (1500 m), Dalat jouit d'un climat tempéré. Les températures oscillent entre 5 à 25° toute l'année avec une moyenne annuelle de 20°. Il y a bien une saison sèche et une saison de pluie, mais tout s'estompe avec l'altitude. C'est la ville de l'éternel printemps, la station de repos pour les européens et de convalescence pour les militaires. C'est là aussi que l'empereur du Vietnam Bảo Đại avait sa résidence d'été.

Par rapport à mon calvaire de Cholon, je renais à la vie. Je quitte la chaleur oppressante du Sud pour savourer un climat tempéré et doux. Pour la 1ère fois, je porte un pull de laine. Je commence par un séjour de 3 mois à l'infirmerie des religieuses pour recouvrer ma santé. J'ai surtout été frappé par la présence féminine, la première depuis que j'ai quitté mes parents, celle des sœurs infirmières, jeunes, douces, attentionnées. J'étais aussi intrigué par leur tenue vestimentaire, d'immense robe bleue et sur la tête une grande cornette blanche. Une belle surprise m'attend ; par la fenêtre de l'infirmerie, j'aperçois un paysage magnifique et tout nouveau pour moi, des montagnes partout avec le Lang Biang qui culmine à 2167 m. Je suis dans la nature, au calme

parmi des forêts de pins, moi qui n'ai connu jusqu'ici que le rythme trépidant de Saïgon.

Nous étions comme une famille nombreuse élevée par une religieuse qui faisait notre éducation, tout en français, pour nous préparer à être des « Français d'âme et de qualités » à reclasser plus tard dans la société française. Notre fratrie était très hétérogène. La plupart de nous était franco-indochinois, mais il y avait aussi des « eurasiens noirs ». Entre nous, il n'y a jamais eu de problème racial. Nous étions tous des Tâylai, des frères dans l'adversité, « nés de père inconnu mais présumé français ».

Je garderai toujours le souvenir de deux religieuses : sœur Michaëlle et sœur François Régis. Sœur Michaëlle était une jeune religieuse vietnamienne, issue d'une grande famille de Hué, celle de Ngô Đình Diệm, futur président du Sud Vietnam. Elle était belle et d'une grande classe. De par ses relations, elle nous a trouvé un éducateur vietnamien benévole, qui est devenu par la suite notre parrain de confirmation, Jean-Baptiste. C'était un grand bourgeois, très riche, amoureux de la culture française dont il était profondément imprégné.

Sœur François Régis a pris la succession de sœur Michaëlle, l'année de mes 10 ans. C'était une jeune eurasienne, jolie, douce et très attentive. D'une patience hors du commun, elle acceptait tout avec le sourire et savait se faire obéir avec douceur. Elle a essayé, en vain,

de nous inculquer les bonnes manières françaises, notamment celles de bien se tenir à table. Nous tournions en dérision toutes ses tentatives, mais inlassablement elle recommençait, toujours dans la douceur. Je sentais qu'elle nous aimait. Je l'ai retrouvée 32 ans plus tard à Paris, près du Centre Pompidou où elle logeait avec sa communauté. Pour notre première retrouvaille, elle m'a de suite reconnu dans la foule ! Je lui dois beaucoup. C'est une sainte femme pour qui j'ai beaucoup d'affection.

En septembre 1955, la grande nouvelle du départ en France est annoncée au Domaine de Marie. La quasi-totalité de mes copains était concernée par le rapatriement qui allait avoir lieu en octobre, par bateau, le Cyrenia. Sans aucune explication, je ne faisais pas partie de ces heureux élus. C'est donc avec une grande tristesse et une grande peur d'être abandonné au Vietnam que j'abordais mon entrée en 6ème au Grand Lycée Yersin.

3. LES GRANDES VACANCES CHEZ MA MÈRE

Je suis resté sans nouvelle de ma famille depuis mon placement à Cholon en septembre 1948 jusqu'à l'été 1952. Je suis devenu totalement orphelin pendant ces 4 années.

Durant l'été 1952, ma mère a repris contact avec moi et j'ai pu séjourner un mois chez elle pendant les grandes vacances. Tous les ans, de 1952 à 1955, je prenais l'avion pour la rejoindre,

Les grandes vacances chez ma mère

Jean Jacques Barieux



sauf en 1954 où j'ai voyagé dans un camion.

Ma mère travaillait comme gouvernante chez M. et Mme Delavaud. Ils habitaient rue Richaud, un grand appartement de 2 étages avec un autre logement séparé par une cour intérieure, ce dernier étant attribué à ma mère. C'est là que je résidais pendant mes séjours à Saïgon. M. Delavaud était un homme de forte corpulence, il ne passait pas inaperçu parmi la population environnante, plutôt mince voire maigre. Cette corpulence était enviée des vietnamiens, c'était un signe de prospérité, de réussite sociale, de ceux qui avaient les moyens de bien se nourrir. Il était doux et plutôt bienveillant avec moi. Mme Delavaud était distante ; à ses yeux je n'existais pas. C'était elle la maîtresse de maison qui dictait ses volontés à ma mère.

Le séjour de 1953, pour mes 9 ans, a été nourri de plusieurs événements qui m'ont durablement marqué : j'ai croisé et fait la connaissance de la fille des Delavaud. Parfois il m'arrivait même de jouer avec elle. Son prénom est Marie-France. Je sentais bien que

Mme Delavaud n'était pas ravie de nous voir ensemble. On ne se mélangeait pas entre maîtres et domestiques. Ce qui m'a troublé c'est que je l'ai de suite identifiée comme eurasienne. C'était donc une fille adoptée ! Quelle chance me disais-je en moi-même, j'aurais bien aimé être à sa place et ne plus retourner en pension à Dalat.

Je l'ai perdue de vue les années suivantes si bien que j'ai conclu à son retour définitif en France.

-Au grand désespoir de ma mère qui assimilait l'embonpoint à un signe de bonne santé, j'étais filiforme. Soucieuse de mon avenir et de ma santé, elle m'a amené consulter une chiromancienne capable de prédire mon avenir grâce à la lecture des lignes de la main. L'analyse de ma main gauche a conduit la chiromancienne à me prédire une durée de vie courte, je ne devrais pas dépasser le cap des 30 ans. J'acceptais ce verdict comme une délivrance car je ne pensais pas pouvoir arriver jusque là. Pour un enfant de 9 ans, avoir une espérance de vie de plus 20 ans est quelque chose de fabuleux, presque une éternité ! Ce pronostic continuera par la suite de me hanter durant mon adolescence et ma vie de jeune adulte, malgré son aspect irrationnel. Longtemps, je me voyais interdit de fonder une famille de peur de laisser une veuve et des orphelins.

C'est pendant ces vacances qu'une partie de ma véritable identité se dévoile. Mon père ne

m'écrivait pas, je ne savais rien de lui. Ma mère traversait une période matérielle difficile et en dernier recours, m'avait demandé de faire une lettre à mon père car elle n'écrivait pas le français. Je suis alors tombé des nues lorsqu'elle m'a communiqué son nom et son adresse :

**M. JULES FÉLIX SOLER ;
5, CLOS FLEURI,
AVENUE AUGUSTE BERTHON
; TOULON (83) FRANCE.**

Jusqu'à cet instant-là, je croyais porter le nom de mon père !

C'était la première fois que j'ai pu accéder aux papiers officiels me concernant. Ils étaient présents chez ma mère, mais inaccessibles chez les sœurs de Dalat.

J'ai alors vécu un vrai séisme intérieur. Je fais donc partie moi aussi des métis nés de « père légalement inconnu mais présumé français », mon père biologique s'étant porté tuteur et garant de ma race. Par un jugement de 1948, je deviens Français. Pendant mes 4 premières années, je portais le nom de « Tran Van Ba » et j'étais Vietnamien. Dorénavant, je suis Français et mon nouveau nom est « Jean Jacques Barieux ».

À la réflexion, je pense que mon père avait entrepris cette démarche en vue de mon placement à la FOEFI car il s'apprêtait à quitter l'Indochine. C'est une blessure d'une grande violence pour moi, jamais totalement cicatrisée. J'en voulais terriblement à mes parents, surtout à mon père. Je posais

Le départ pour la France

quelques questions à ma mère mais sans trop insister car il était impoli d'interroger ses parents. Ma mère me racontait ce qu'elle voulait bien. J'ai quand même pu avoir quelques éclaircissements sur mes toutes premières années :

Je suis né dans la province de Gia Định proche de Saïgon, à Binh Tan Thon, le 7 août 1944, pendant l'occupation japonaise. Mon père avait 60 ans et ma mère 21. Mes parents ont dû fuir Saïgon par peur des Japonais. En 1945, sentant se profiler leur défaite, les Japonais, surtout la Kempetaï (Gestapo japonaise), se sont acharnés contre les Blancs qu'ils humiliaient et massacraient à coups de sabre. Pour ne pas être identifié comme bébé de race blanche, ma mère me cachait et m'avait rasé le crâne car j'avais les cheveux très clairs.

Du temps de la présence de mon père, ma mère vivait confortablement dans une grande maison, avec des domestiques vietnamiens. À son départ, elle s'est retrouvée seule et sans ressources, reniée par sa famille pour avoir été avec un Pháp, un Français, et mis au monde un métis, objet d'un grave déshonneur. C'était la situation de nombreuses mères vietnamiennes condamnées, pour survivre, à trouver un autre Français. Les pères consciencieux, prêts à assumer leurs responsabilités, étaient plutôt rares dans l'Indochine de l'époque.

Ces vacances annuelles ont été l'unique occasion pour moi

de tisser des liens avec ma mère. Elle comprenait le français mais ne le parlait pas, je communiquais avec elle en mauvais vietnamien mais elle me comprenait. Cependant, nous n'étions pas assez intimes pour pouvoir établir des échanges approfondis et personnels. Nous ne nous sommes jamais embrassés au sens européen du terme, c'était inconvenant. Elle me câlinait parfois, mais cela s'arrêtait là car je le supportais mal. Jamais nous n'avions pu nous dire que nous nous aimions, cela ne se faisait pas. Au Vietnam, c'est de l'ordre du ressenti pas de l'expression. Je pense que ma mère me témoignait son amour à travers les plats vietnamiens qu'elle me préparait, et à travers sa culture, les théâtres chantants Cãi Lưông, qu'elle essayait de me transmettre.

Même enfant, je me rendais compte de ses souffrances, des humiliations qu'elle a subies comme con gái, qui signifie jeune femme en vietnamien mais avec une connotation péjorative et insultante quand c'est dit par des français. Je voyais aussi les énormes sacrifices matériels qu'elle avait dû consentir pour me payer des allers retours en avion. J'ai beaucoup de gratitude et de compassion pour elle.

4. LE DÉPART POUR LA FRANCE

En février 1956, les pères lazaristes de Dalat annoncent mon départ prochain pour la France. C'est avec une grande joie que j'accueille la nouvelle, et

aussi un grand soulagement de quitter ce pays où je me sentais de moins en moins en sécurité.

À Saïgon, nous étions hébergés dans un établissement de transit avec une centaine d'enfants eurasiens. L'attente dura une semaine. De nombreuses mères rendaient visite à leurs enfants pour la dernière fois, ce qui me faisait assister à des scènes d'adieux émouvantes. Dans mon cas, j'étais partagé entre le souhait de revoir ma mère pour la dernière fois et la peur qu'elle refuse de me laisser partir.

Ma mère n'est jamais venue, cela ne m'a pas affecté. En fait, je ne l'attendais pas. Elle savait que j'allais quitter le Vietnam puisque durant l'été 1955, elle me préparait des valises de vêtements chauds pour ce départ. Je pense qu'il aurait été trop douloureux pour elle de nous revoir, si c'est pour être séparés définitivement après. Je crois qu'elle a tout sacrifié à mon avenir qui était en France. Elle n'avait rien à revendiquer. Elle avait 33 ans et donc suffisamment jeune pour refaire sa vie. Ma présence aurait été un boulet pour elle, car aurait resurgi son passé de con gái qui a fréquenté le colon français. J'avais parfaitement intégré cette donnée et objectivement je comprenais ma mère. Je souhaitais même disparaître de sa vie pour lui permettre de se reconstruire une nouvelle existence. C'est peut-être ma façon de lui exprimer mon amour, disparaître pour qu'elle existe enfin.

Mon unique rencontre avec mon père

Jean Jacques Barieux

Depuis que j'ai quitté ma mère en août 1955, je n'ai plus aucune nouvelle d'elle et je me suis tu de mon côté car, comme je l'ai dit plus haut, je préférais disparaître de sa vie pour ne pas la gêner. Cela ne m'affectait guère, tellement j'habitais intensément ma nouvelle vie en France.

Mon père qui vivait à Toulon, m'écrivait de temps en temps mais je n'étais pas à l'aise dans notre correspondance car c'était comme s'il m'était interdit de l'appeler « Papa », et lui semblait plutôt distant envers moi. Dans ses lettres, je ne sentais pas que j'étais considéré comme son fils. Au mois de mai 1958, il m'annonce sa visite au foyer de Tours. J'étais terriblement troublé car c'est la première fois que je le verrai physiquement, n'ayant conservé aucun souvenir de mes premières années avec lui. Les seules photos que je possédais

étaient celles d'un officier de marine ou en civil, celles d'un bel homme en pleine force de l'âge. Comme tout enfant, j'ai donc fantasmé sur ce père inconnu, ce héros de la marine qui a fait les colonies ...

Le réveil a été brutal. À la place de l'homme rêvé, c'était un vieillard que j'avais face à moi. Il se déplaçait difficilement et parlait lentement. Il était accompagné de sa femme, discrète et d'une grande élégance. Nous échangeons des banalités. J'étais intimidé et lui autant que moi je pense. Je n'osais aborder aucune question qui fâche, notamment celles relatives à ma naissance et à mes premières années. Et pourtant ces questions étaient cruciales pour moi. Mais je ne



pouvais pas l'imposer à sa femme, présente.

Nous sommes allés à un grand restaurant de Tours, proche de la gare. Pour moi, c'était une grande première. Je me suis régalaé et j'ai fait des provisions pour la semaine entière.

Ensuite mon père m'a demandé ce que je souhaitais faire. Spontanément, je lui ai proposé d'aller voir un western. Mon père a ronflé pendant toute la séance.

Il est reparti pour Toulon le lendemain. Nous n'avions pas réussi à échanger, chacun de nous est resté pétrifié sur sa position, nous n'avions rien à nous dire. C'est le seul souvenir physique que j'ai de lui.

En fait, comme je le découvrirai un an plus tard, sentant venir sa fin prochaine, il était venu me faire ses adieux !

ÉPILOGUE

En relatant mon passé à l'adresse de mes enfants et petits enfants, j'ai exhumé certains pans douloureux de ma jeunesse que j'avais volontairement enfouis dans ma mémoire parfois pendant plus de 60 ans. J'ai beaucoup pleuré en mettant par écrit ces épisodes, cela m'a permis de les exorciser.

Je ne suis pas un nostalgique du passé et encore moins de mon pays natal dont je ne renie pas les racines. J'y garde un regard critique même si j'éprouve beaucoup de compassion pour le peuple vietnamien qui a tant souffert mais qui se relève avec courage.

Mon pays c'est la France et je suis fier d'être français en cette période où toute une intelligentsia, qui prend en otages les media, tente d'imposer un mode de pensée unique de dénigrement systématique de notre pays. Je crois à la France profonde, celle des petits dont je revendique l'appartenance, cette France généreuse, ouverte et pleine de sagesse. C'est cette France qui m'a permis d'être ce que je suis. Je n'oublierai jamais ma dette envers elle car si la FOEFI m'a aidé, c'est bien sur les deniers publics, grâce aux impôts de tous ces anonymes, de ces petits. J'exprime enfin ma profonde gratitude à l'école de la République qui m'a donné ma chance.

Rétrospectivement, quand j'examine les ressorts qui m'ont aidé à faire face aux épreuves de mon enfance, je crois que la solidarité avec la fratrie eurasienne a été pour beaucoup. J'éprouve pour mes frères eurasiens beaucoup d'affection et de reconnaissance pour tout ce qu'ils m'ont apporté pendant ces quelques années déterminantes de ma jeunesse.

Vous pouvez lire la totalité du texte de Jean Jacques Barieux sur notre site à l'adresse:
foefi.net/Archives/Livres

Que serais-je devenue si ma Mère n'avait pas écouté son cœur ?



Mariée à un militaire Eurasien, tué à LANG SON en 1940, donc veuve à 23 ans et mère de deux enfants Eurasiens, 8 ans après elle rencontrera mon Père, un officier Français.

Prenant conscience que ce chemin n'est pas le dessein qu'avaient projeté ses parents pour elle

(Le cœur a ses raisons que la raison ne veut pas connaître). Elle va aimer cet officier au risque d'être désapprouvée et rejetée de sa famille, elle sera montrée du doigt lors de sa grossesse, l'opprobre sera jetée sur elle pour sa proximité avec l'armée Française. Décriée de trop fréquenter le milieu bourgeois Européen (son commerce, offert par l'officier, les réceptions etc...), à tout cela elle tiendra tête.

Puis c'est ma naissance... Ma peau blanche, mes cheveux bouclés et 'jaunes' trahissent mon géniteur de père. Elle défie tous ceux et celles qui la lapident des yeux, en m'exhibant le plus possible en public. Elle est fière de donner la vie... Il y a trop de morts autour d'elle.

En 1948, 49, Mme. GRAFFEUIL étant à HUE, sur la demande de l'officier Français est venue rendre visite à ma Mère (je n'avais que quelques mois, me dira Mme. GRAFFEUIL, dans les années 80), afin de la persuader dans ses hésitations et l'aider pour la décision. Tout a été fait à HUE : Jugements, Décrets, Carte d'identité, Passeport et la signature du fameux "CERTIFICAT DE DECHARGE", qui me confiait à la FOEFI (Fédération des Œuvres de l'Enfance Français d'Indochine). Entre temps mon petit frère est né (Eurasien lui aussi).

La situation s'aggrave en 1952, ma Mère inscrit mon grand frère aux "Enfants de Troupe". Tant que nous serons tous sur le sol Vietnamien ma Mère tiendra tête aux événements. Mais le danger guette ses enfants, ils sont tous les 4 Eurasiens, où sera leur place ? Que vont-ils devenir ? Comment les protéger ? Et ce n'est pas la radio ni les journaux qui rassurent : bombardements, attentats, massacres de civils dans les campagnes et tous ces slogans 'anti-Français'. L'insécurité règne partout, même avec les voisins (des colons Français pacifiques jusqu'à présent), qui haranguent leurs enfants à jeter des pierres sur ces Métis, ces Eurasiens de 4 et 6 ans jouant à la balançoire en chantant 'gentils coquelicots'. C'est la guerre des boutons, version Vietnamienne.

1954 : DIEN BIEN PHU. Le signal 'DANGER' était clignotant jusqu'à présent, il est devenu ROUGE. IL faut descendre dans

la Sud.

En 1955 nous sommes tous à SAIGON. Mais SAIGON est une poudrière. Le tocsin sonne. Le signal de l'exil est là.

Ma Mère va me mettre à l'abri. Sans chercher à comprendre, sans un regard en arrière elle me déposera au pensionnat de Cholon. Même attitude pour mon grand Frère qui prendra le bateau en février 1956. Mon petit frère (inscrit trop tard à la FOEFI) et ma grande sœur resteront avec elle et partiront à leur tour en avril 1956.

Ma famille vole en éclats. Mais grâce à la FOEFI et au courage exemplaire de MA MERE, elle s'est reconstruite en France.

NOS MERES PORTENT LE POIDS DE L'HISTOIRE DU VIETNAM SUR LEUR DOS.





Depuis qu'il s'est marié le 19 février 1949 quatre jours, Luong Thi Cam est toute seule à la maison. Joseph doit

Elle a pleuré longuement et silencieusement, la tête penchée dans ses petites et douces mains. Elle sait que cette rupture est définitive. Câm est une belle femme, la trentaine triomphante, sans traces

rentrer en France selon les instructions reçues de son commandant du quarante troisième régiment d'infanterie coloniale basé à Can Tho. Militaire de carrière, Sergent-chef à 28 ans c'est un homme de petite taille, mince au teint halé, le cheveu châtain, légèrement ondulé sur un visage ovale qui laisse apparaître un regard pétillant dont le bleu sombre vous envoûte.

Avec des gestes vifs et élégants, il porte bien l'uniforme, ce qui lui donne une démarche gracieuse. La petite moustache souligne une bouche mince et souriante, laissant entrevoir des dents bien alignées, légèrement jaunies par la tabac. C'est un homme en pleine force de l'âge. Ce soir il a le visage fermé des mauvais jours, le regard dans le vide et le geste lent, incertain, maladroit. Il quitte l'Indochine, embarqué en date du 11 octobre 1948, sur le Maréchal Joffre bateau de la marine nationale, pour rejoindre la France où il a laissé sa fiancée qui l'attend avec impatience.

L'atmosphère est lourde, pesante, il ne parle pas, il n'y a rien à dire d'ailleurs. Il part. Il ne sera pas présent lorsque l'enfant naîtra. Après quelques jours de vacances il rejoindra sa nouvelle affectation, le 4^{ème} R.I.C de Toulon. La mairie de Saint Martin du Var, mentionnera

affichées d'une dure vie de labeur sur ce doux visage. Avec sa chevelure rousse, longue et abondante, encadrant un joli minois aux traits fins, elle attire les regards. C'est une poupée, une petite poupée vietnamienne dont les proportions agréables dégagent une aisance dans le geste et la démarche. Son origine anglaise et chinoise lui donne un teint blanc pour une asiatique avec un regard lumineux où l'on devine la timidité et la douceur d'une femme aimant la vie. Une voix douce chantante sort d'une bouche si joliment dessinée. Admirée et convoitée elle était. Comment décrire un être aussi exquis. Certes elle est belle, mais cette beauté ne l'aura pas aidée. Contrariée, perturbée, elle a une vie compliquée.

Au moment des faits, Câm a une fille de 12 ans, qu'elle aurait eu avec un riche marchand de Can Tho. Cet homme n'a pas voulu se marier mais son aisance financière lui permet de garder et d'éduquer sa fille. Elle voit rarement cette fille fruit d'une aventure sans lendemain. Cependant elle sait avec certitude que sa fille, n'est pas malheureuse. Elle tient un petit commerce sur la grande avenue dans le centre et propose principalement du pho. Il flotte sur la boutique, constamment des effluves d'herbes magiques et aromatiques, d'épices et de nuoc

mam. Son savoir faire et sa beauté attirent les clients qui viennent à tout heure se restaurer ou faire quelques emplettes, en prenant avec des attitudes nonchalantes, les nouvelles des uns et des autres. Ce soir elle est très fatiguée, si fatiguée par sa maternité et les événements qui se précipitent et qu'elle ne maîtrise pas. Ses jambes sont très lourdes et très régulièrement des douleurs musculaires apparaissent. Son coeur cogne avec force dans sa petite poitrine. Ce matin elle n'a pas eu le courage d'ouvrir sa boutique. Elle a mis hâtivement la pancarte sur la porte et fermé précautionneusement celle-ci. Heureusement que Joseph a reconnu le bébé qu'elle portait et donné un prénom avant de partir avec tous ses bagages.

Elle repense à cela et se reconforte comme elle peut à l'idée que son enfant aura un nom français mais avant tout la nationalité française. Elle avait aimé cet homme qui avait été gentil et généreux avec elle. Mais aujourd'hui devant la criante vérité tout s'effondre. Rien ni personne ne peut consoler son gros chagrin. L'enfant bouge beaucoup et donne du pied dans son ventre, il voudrait voir sa maman et le soleil. D'un geste doux et machinal elle se caresse le ventre et murmure doucement, doucement, tữ, tữ. Câm a dormi une grande partie de la journée allongée sur son matelas à même le sol. Elle n'a pas eu le courage de manger, juste une petite mangue bien juteuse sous la lueur blafarde de l'ampoule poussiéreuse. La nuit est tombée depuis longtemps. Les contractions ont commencé déjà et la nature fait son travail, méthodiquement. Elle rassemble toute son énergie se lève

L'enfance bien ordinaire d'un Cochinchinois. (suite)

lentement, en s'aidant de ses bras, sort dans la rue et frappe avec force du poing chez sa voisine. Ngân, Ngân viens vite, viens vite s'il te plaît c'est urgent, l'enfant va naître. Va chercher Ly Phung la sage femme, dépêches-toi Ngân.

Nous sommes le samedi 02 Octobre 1948. Il est minuit passé. Alors que la ville est plongée dans l'obscurité, sous les aboiements des chiens errants, une femme se précipite au domicile de Câm avec un grand panier au bras. Ly Phung presse le pas, le visage rougi par l'effort, le souffle court. « Je suis là, ma belle, calmes-toi, je m'occupe de tout.

Relaxes-toi tout va bien se passer » Elle crie à Ngân apportez-moi de l'eau chaude, vite. A une heure du matin, l'enfant pousse son premier cri, Ly Phung heureuse chante dans la petite chambre « c'est un garçon, c'est un garçon, il est beau comme un astre, prends le ma belle » Câm regarde avec une larme sur la joue, ce petit être à la peau rose et ridée et murmure « Ly Phung je te présente Simon. Approches-toi Ngân regardes comme il est beau. Je suis contente mais si lasse, si fatiguée. » Les deux femmes sont au courant de la vie difficile de Câm. Elles regardent la mère et l'enfant avec un regard affectueux. Vient de naître un petit bonhomme, si petit, si fragile, sur les rives du Mékong dans un monde bien vaste. Il commence sa vie sous la gentille attention de trois femmes, unies par l'amitié, que la difficulté de vivre apporte des similitudes de situations. Comme promis à Câm, le quatre octobre à 15 heure Ly Phung a rendez-vous avec Monsieur le Maire Jean Guilbot administrateur des colonies, chef de la province de Can Tho. Ly Phung

vient déclarer la naissance de Simon. Elle glisse à l'oreille de Monsieur Guilbot en mauvais français « n'oubliez pas la reconnaissance antérieure en paternité de son père Joseph MARTIN. Guilbot la regarde avec étonnement et clame « bien sûr que non, je n'oublie pas. Voyons je n'ai pas pour habitude de mal faire mon travail »

Quatre ans plus tard Câm travaille comme serveuse au restaurant Samson au Cap Saint Jacques. Elle a beaucoup de difficulté pour gagner sa vie et élever Simon. Pourtant c'est un enfant docile, réservé qui se contente de peu et reste fermement accroché, à la jupe de sa mère. Comment résoudre le difficile problème d'assurer son service au restaurant avec une amplitude d'horaire, importante et la garde de son fils. Depuis plusieurs jours elle pense à cela. C'est devenu obsessionnel, cette question la tourmente, le jour et surtout la nuit quand elle serre tendrement Simon dans ses bras. Sa décision est prise, malgré la grande douleur qui la tenaille. L'adjudant Roger Gault qui fréquente le Samson lui a promis de l'aider. Demain elle aura un jour de congé. Câm pourra solliciter son aide, pour analyser la situation et lui trouver une solution satisfaisante.

En Novembre 1952, l'adjudant Gault téléphone à la Mère supérieure de l'orphelinat de Bien Hoa et poste en date du 25 novembre un courrier à l'attention de la FOEFI à Saigon pour solliciter le placement du jeune Simon. Le courrier est rédigé en ces termes : J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir prendre cet enfant en charge à l'Institution



Catholique de Bien Hoa. Cet enfant est pratiquement abandonné et livré à lui-même, sa mère ne travaille pas et ne touche pas d'allocation, de plus cet enfant est reconnu comme français, il serait dans son intérêt et pour son bien qu'il soit élevé dans une institution religieuse. C'est la première fois que Simon quitte sa mère. Comme un verre qui tombe de la table, sa vie et celle de Câm volent en éclats. Qui peut comprendre cette douleur ? Le vendredi 12 décembre 1952 Simon franchit les portes de la Sainte Enfance de Bien Hoa.

Son corps s'est asséché par les tonnes de larmes déversées, son visage est ravagé, ses gestes désordonnés. Câm s'est agenouillée, élégante malgré son étroit Ao dài jaune pour serrer son fils avec force sur sa frêle poitrine. Elle tremble et sa raison vacille. Ainsi va l'histoire et va la vie de ces deux êtres, emportés par la guerre et la misère.

Depuis plusieurs mois, à chaque visite à l'orphelinat, maman

L'enfance bien ordinaire d'un Cochinchinois. (suite)

s'entretient avec Sœur Louise, la révérende mère supérieure, de la possibilité de récupérer son fils. En parallèle Câm effectue auprès de la FOEFI, les démarches administratives pour que Simon soit scolarisé au collège de Cholon sur Saïgon. Nous sommes en septembre 1954. Sœur Louise informe le président de la FOEFI par courrier de la demande de Luong Thi Câm. Le 19 septembre 1954, en début d'après-midi sous un ciel lumineux, étincelant, Simon sort de la Sainte Enfance de Bien Hoa, solidement accroché à la main de sa maman. Quel bonheur de voir la joie de ces deux êtres enfin réunis pour quelques temps. Adieu Bien Hoa, bonjour Saïgon, un nouvel épisode commence, sous le soleil ardent de ce pays dont le charme envoûte encore et toujours les français. Le 20 septembre 1954 après avoir passé une journée tendresse auprès de sa maman, le jeune Simon intègre sur instructions de la F.O.E.F.I, le collège de Cholon à Saïgon. Il rejoint une cohorte d'enfants eurasiens, accrochés aux grilles que les mamans de l'autre côté, sur la rue, essaient vainement de calmer, de rassurer, cette meute hurlante dans un désordre sans fin. Hormis ces scènes bruyantes, je n'ai pas grand souvenir de ce court séjour dans ce collège. Les journées sont rythmées par la visite quotidienne des mamans. Dans le secret des bureaux de l'administration coloniale sous les grands ventilateurs poussiéreux se prépare le grand chambardement. Les jours s'égrènent lentement à Cholon, dans ce quartier habité par les Hoa, vietnamiens d'origine chinoise. Fondé sur les bords de

l'arroyo chinois, à l'origine par les immigrants établis à My Tho, Cholon dont la signification veut dire grand marché allusion à l'importante activité économique de la cité est célèbre pour ses bars à opium où on aperçoit parfois des volutes d'opiums s'échapper jusqu'aux maisons voisines. C'est le Chinatown de l'époque coloniale, avec ses tripots, son marché coiffé par son beffroi, Binh Tây, accrochés sur ses flancs les étals de viandes, poissons, de fruits et légumes. Il flotte sur ce quartier toutes les odeurs de l'Asie, des épices, des aliments séchés, des soupes des nems et des beignets qui proviennent des milliers d'échoppes entassées dans ses rues étroites. Il y règne à toute heure de la journée, une atmosphère bruyante, une activité fébrile où une multitude s'agite frénétiquement. Au collège loin du vacarme de la ville, les enfants attendent, attendent, résignés et silencieux en ces temps de fin de guerre. Les grandes manœuvres commencent. En effet dans le haut Tonkin, 16 000 soldats se battent repliés dans la cuvette de Diên Biên Phu, face aux bataillons vietminh 80 000 combattants, depuis novembre 1953. La chute de Diên Biên Phu aura lieu le 7 mai 54 après une terrible bataille. Le 21 juillet 54 la conférence de Genève se termine et avec elle la guerre d'Indochine. La France s'engage à évacuer très vite ses troupes. L'Indochine doit être partagé temporairement en deux Etats séparés par le 17 ème parallèle. Mon sort à cet instant est scellé, ainsi que celui de certains de mes nombreux camarades. Mon Laissez-

passer individuel N° 520 est signé sur instructions du haut-commissaire de France en Indochine, le 9 décembre 1954.

Je ne sais toujours pas, comment les autorités ont agi vis à vis de ma maman. Je suppose qu'elle a été informée de mon rapatriement. Est-ce qu'elle a signé un document pour m'autoriser à partir, je l'ignore. Pouvait-elle s'opposer à mon départ. Je ne crois pas pour deux raisons : avait-elle un droit juridique opposable à cette décision ? et comment pouvait-elle douter un instant de la meilleure qualité de vie qu'aura son fils en France. Mais elle le savait. La veille du départ, Câm était comme d'ordinaire debout près de la grille. Elle portait un superbe Ao Dài, ses cheveux longs tirés avec soin, sur son visage un léger maquillage, rapidement disparu sous les larmes. Des pleurs et un cœur qui saigne, mais digne dans sa douleur. Maman je t'aime.

Le lendemain 15 décembre 1954, Simon s'envolait vers la France pour une nouvelle vie. Les personnages, avec les noms, les lieux, les dates, tout est vrai. C'est la véritable histoire de Simon le petit Cochinchinois grâce aux archives de la FOEFI.



Fuite de Tourane à Saigon

Maurice Loaique

Ma mère a quitté Tourane avec ses deux enfants en bas âge, mon frère Paul et moi, pendant les bombardements.

A Saïgon, elle se retrouvait démunie de toutes ressources, ne pouvait nous élever; des amis intimes de mon père (décédé) le juge du tribunal d'instance à Saïgon Mr Piessens et Mr Vadeau ont conseillé à ma mère de nous confier à la FOEFI où nous pourrions avoir une éducation et

serions à l'abri des risques que nous pourrions avoir à la fin de la guerre ??? Ils se sont chargés des formalités.

Ce fut un déchirement pour nous, mais surtout pour ma mère. Je la suis infiniment reconnaissant d'avoir surtout pensé à notre avenir en sacrifiant son amour maternel et son courage, pour ce geste sublime en sachant qu'elle ne nous reverra Jamais ?



Et j'acceptais tout cela avec fatalisme.

André Robert Pis



Je suis venu en France à l'âge de 9 ans. Après un court séjour à Vouvray je suis parti en pension en Haute Loire chez les Frères des Ecoles Chrétiennes pendant 10 ans.

Avant de partir pour la France j'étais placé dans un orphelinat dirigé par les Sœurs de St Vincent de Paul.

Tous ces événements ont été vécus comme si j'étais à l'extérieur de moi-même. Je ne pensais pas avoir souffert de tout cela : pas de pleurs ou de crises de nerf. En fait je me sentais avoir été abandonné. Et j'acceptais tout cela avec fatalisme.

Après des années de silence, d'absence de lettres une cousine

de ma mère m'a fait des études.

contacté à l'adresse de ma famille d'accueil.

Cette cousine tenait un restaurant asiatique dans le quartier latin. Cette

rencontre a permis d'envisager un retour au Vietnam.

En 1974 j'ai donc fait un séjour de 3 mois à Saïgon. J'ai ainsi retrouvé ma mère, mes 4 demi-frères et sœur et mon beau-père vietnamien. C'est lors de ce retour au pays que ma mère m'a donné les explications de mon départ en France sous l'égide de la FOEFI.

Mon beau-père était un homme bon. Chirurgien dentiste de son état il avait fait ses études en France et s'était installé à TROYES. Revenu au VN à la demande de son père, il avait gardé la nostalgie de la France. Il avait convaincu ma mère de me laisser partir en France car c'était la seule opportunité pour moi de

faire des études. A cette époque les Eurasiens étaient mal vus des autorités civiles. Les métis ne pouvaient

aller à l'école. Ils étaient condamnés à mendier leur vie plus tard. D'ailleurs jusqu'à l'âge de 9 ans je n'étais jamais allé à l'école. J'ai dû probablement apprendre le vietnamien dans la rue. Juste avant de partir pour la France ma mère m'a appris à écrire en vietnamien. Malgré la séparation subie (je ne savais pas que je partais pour de bon), les difficultés à surmonter pour s'adapter à son nouveau pays d'accueil, je suis reconnaissant à la FOEFI d'avoir œuvré pendant des années, avec les moyens limités, à la poursuite de mes études.

A travers la découverte de l'association des anciens de la Fédé, je me sens inscrit dans la lignée de tous ces enfants eurasiens à qui la vie a appris à vivre.

Nos histoires se ressemblent, nos souffrances aussi. Pourtant chaque histoire semble unique.

La double séparation

André FELIX

Les souvenirs s'estompent après plus de soixante ans. Ce dont je me souviens parfaitement : c'étaient nos Mères, toutes en pleurs, sur les quais du port de Saïgon et nous petits Eurasiens agitant nos mouchoirs, heureux de partir en France, pour un "Au-Revoir" définitif. Nous ne le savions pas encore. Nous ne pleurons pas (car c'était un "truc" de filles...) et nous ne pouvions pas pleurer, nos yeux étant trop secs d'avoir tant pleuré. Nos Mamans étaient les plus à plaindre. Quels étaient les sentiments des petits Eurasiens après ces séparations ? Sans doute,



Heureusement que je possède une photo d'Elle, je ne me souvenais plus de son doux visage...

La vie à la FOEFI et dans les Orphelinats n'était ni heureuse, ni malheureuse. Nous ne plaignions pas. Maintenant, nous avons construit notre nouvelle vie, du mieux possible en France.

Pour conclure, on a volé notre enfance et notre innocence ! Mais nous avons eu de la chance, une immense chance, de venir en France.

André FELIX



J'ai omis de parler de Marcel LUTTET, mon plus jeune demi-frère. A la suite de la "Révolution" au Foyer de Rilly, nous avons subi une seconde séparation en septembre 1957, séparation définitive puisque je n'ai plus eu de nouvelles de lui...

Marcel étant placé d'office dans un centre à Fécamp et moi chez les Soeurs à l'Orphelinat de St-Georges-de-l'Isle dans la Mayenne.

Saïgon 1952, avec mon demi-frère Marcel LUTTET (à droite)

Je remercie donc l'acte courageux qu'a eu ma mère, en prenant la décision culpabilisante de me confier (certains auraient dit «m'abandonner») à la FOEFI car, grâce à cette action, j'ai eu l'occasion de croiser, sur ma route d'enfant et d'adolescent, de nombreux camarades FOEFIENS qui m'ont aidé à grandir, sans parents et auprès desquels je me suis construit une personnalité singulière.

A la FOEFI (à son fondateur, à son personnel administratif et à son personnel d'encadrement sur le terrain), je suis donc redevable de beaucoup ; bien évidemment, je suis aussi reconnaissant vis-à-vis de mes camarades du collège de Cholon, des foyers de Rilly, de Semblançay et de Vouvray, qui ont enrichi ma vie et avec lesquels je suis heureux et fier d'avoir pu conserver de solides liens d'amitié et de solidarité, soixante ans après nos premières rencontres !

Paul Garnier



Ce que la FOEFI a changé dans ma vie d'enfant

Paul Garnier

Relater les circonstances dans lesquelles je suis entré à la FOEFI m'amène à dire ce que la FOEFI a changé dans ma vie d'enfant et aussi, finalement, ce que je lui dois.

Après avoir fui Hanoï au milieu de l'année 1954, à la suite de la bataille de Dien Bien Phu, qui a contraint la France à quitter



le Nord-Vietnam, ma famille (réduite à trois personnes, à savoir ma mère, mon frère aîné Robert, âgé de neuf ans, et moi-même, sept ans à cette époque) a vécu deux années (1954,1955) très difficiles au Sud-Vietnam dans une très grande précarité. Il me semble que c'est lors de l'été 1955, alors que nous étions hébergés dans le camp d'accueil (dont le nom était « Camp Lyautey » ou peut-être « camp Gallieni », situé près de Saigon) réservé aux familles d'Eurasiens, que ma mère a appris l'existence d'un organisme, la FOEFI, qui recueillait, dans son collège de Cholon, des jeunes Eurasiens, orphelins de père.

Mon admission au collège de Cholon de la FOEFI, en septembre 1955, a vraiment bouleversé ma vie, à l'image d'une bouée de secours inespérée à laquelle ma mère, sans grands moyens pour élever ses enfants, a pu s'agripper. Comme une baguette magique, du jour au lendemain, je m'étais retrouvé dans l'enceinte et l'ambiance d'un pensionnat joyeux avec de nombreux enfants

de mon âge, nourris, logés et scolarisés « à la française », ce qui était très différent de la vie esseulée, décousue et désœuvrée que je menais jusque là. En effet, au lieu d'errer affamé dans les rues et les bidonvilles de la banlieue de Saigon, j'avais, à présent, la chance de manger à ma faim (avec du fromage et pâtes de fruits au dessert !), et de faire partie d'une classe de CE1 où je côtoyais d'autres petits enfants métissés et heureux de s'épanouir, loin du bruit des combats de la guerre civile qui s'était déclarée entre Vietnamiens, du fait du départ des troupes françaises. Quel enchantement fut aussi cette période de fin d'année 1955 où, pour Noël, dans la ferveur des cantiques, je recevais en cadeau de véritables jouets métalliques ; je pouvais aussi accéder à la bibliothèque du collège, garnie d'encyclopédies sur la préhistoire (le monde fabuleux des dinosaures et des mammouths !), ainsi que des albums de Tintin, grâce auxquels je me suis initié avec passion à la lecture. Oubliées, désormais ces interminables solitudes que j'ai connues avec mon frère ; maintenant je menais une nouvelle vie chaleureuse au milieu d'enfants qui avaient connu le même cheminement que le mien, et qui allaient se révéler être pour moi comme une famille de substitution !

Avec le recul, j'estime que mon admission à la FOEFI a été un événement très positif, puisque j'avais trouvé une place auprès de mes semblables, me

constituant un début d'identité, alors que jusque là je vivais ballotté et désorienté dans l'univers chaotique d'un empire colonial français qui s'effritait.

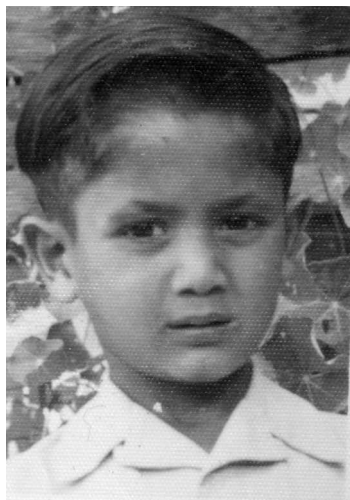
Je tiens à souligner deux points importants, révélateurs de mon identité et que d'autres Eurasiens de la FOEFI ont aussi probablement perçus, à savoir le fait de subir, très jeune, plusieurs formes de ségrégation :

- Ayant fui le Nord-Vietnam, et arrivé démuné dans le sud, à Saigon, j'ai connu le mépris de certains Sud-Vietnamiens qui voyaient en moi un jeune « émigré nordiste pauvre » portant de surcroît un nom français, avec un faciès d'asiatique, preuve que je n'étais qu'un bâtard !

- Juste avant mon entrée au collège de Cholon de la FOEFI, alors que je m'enthousiasmait auprès de mes camarades de rue de la nouvelle vie que j'allais connaître, j'avais, à ma grande surprise, entendu par ces mêmes camarades, me dire que ce collège était destiné à des orphelins, et que leurs propres parents n'auraient jamais eu l'idée d'abandonner leurs enfants dans une institution réservée aux pauvres ! Ainsi donc, socialement, j'étais mal considéré à plusieurs titres : le fait d'être « pauvre », puis d'avoir une double origine franco-vietnamienne, mais aussi le fait d'être orphelin de père. Heureusement pour moi, mon jeune âge, et surtout l'environnement épanouissant que j'ai connu auprès des autres petits Eurasiens de la FOEFI ont pu rapidement gommer ces blessures d'identité.

Le Domaine de Marie est un orphelinat géré par les Sœurs de la Charité de Saint Vincent de Paul. Il se situe sur une colline de Dalat. Là étaient accueillis un grand nombre d'Eurasiennes et d'Eurasiens, la plupart étant à la charge de la FOEFI (Fédération de l'Enfance Française d'Indochine qui recueillait, avec l'accord de leur mère, les enfants de père présumé français). Nous y arrivâmes, mon petit frère Roger et moi un jour de mars 1952 à l'âge respectif de 3 et 5 ans. Notre mère avait négocié avec la Mère supérieure notre placement contre une pension mensuelle. Devant nos pleurs et nos protestations elle nous chuchota:

-Je reviendrai bientôt vous rechercher.
Puis elle s'en alla sans se retourner.



On était réparti par tranches d'âge dans des baraquements situés sur le flanc de la colline où trônait, sur son sommet, l'église dédiée à la Vierge Marie. Je fis la connaissance des autres garçons, qui étaient placés soit par leur mère soit par la FOEFI.

Je ne pensais pas que nous étions aussi nombreux dans la même situation: nous étions tous des enfants abandonnés par leur père.

Le dimanche, de temps à autre, des mamans venaient rendre visite à leurs enfants. Tous les dimanches, je me postais à l'entrée et j'attendais... J'attendais. Parfois Roger venait s'asseoir près de moi. Comme il s'ennuyait à rester immobile et en silence il me disait:

- Qu'est qu'on fait là?
- On attend maman.
- Elle t'a dit qu'elle viendrait aujourd'hui ?
- Elle a dit qu'elle viendrait nous rechercher.
- Ca fait longtemps qu'elle a dit ça?

Il partait en bougonnant. Je continuais à attendre. J'étais persuadé que si j'attendais et si je le pensais très fort, ma mère reviendrait, alors que si je ne l'attendais pas, elle ne reviendrait plus. Je m'accrochais à cette idée et malgré les moqueries de mes camarades, je continuais à attendre.

Roger se lassa très vite de ce jeu. Moi pas, du moins pas tout de suite. J'ai essayé de tenir et de me répéter à chaque fois: "Elle va venir, elle va venir". Mes camarades me taquinaient:

- Viens jouer avec nous, tu sais bien qu'elle ne viendra plus!
- Peut-être avaient-ils raison ? Ma détermination commençait à fléchir. Je venais de moins en moins régulièrement et puis un jour, je n'y ai plus pensé. J'avais tout oublié.

2- Le départ: - Elle va venir.

Le jour du départ nous étions tous les deux dans les premiers à guetter l'arrivée des mamans. Elles arrivèrent par petits groupes tenant toutes des gros paquets. Les derniers cadeaux, friandises pour leurs petits. Les embrassades et les pleurs commencèrent sans s'arrêter. Main dans la main Roger et moi nous regardions les mères et les enfants hurler toute leur peine. Le spectacle était terrible. Si bien que nous nous mîmes à pleurer. Mais toujours personne.

Soudain une voix cria:

- Les enfants, tout le monde en voiture.

Les cris et les hurlements se succédèrent, puis un à un les enfants sont montés dans les bus. Une Sœur nous cria:

- Allez! Montez maintenant!

Je protestais:

- On attend maman.

Elle me prit par les épaules et doucement elle me dit:

- Elle ne viendra plus! Allez! Montez maintenant!

Je montai en silence suivi par Roger. Les bus démarrèrent les uns après les autres. Je regardais, impassible, les mères agiter leur bras pour dire adieu à leurs enfants. La plupart savaient que cette séparation était définitive.

- C'est fini! Je ne la verrai plus!

Je quittais le Domaine de Marie, abandonnant une partie de mon enfance. Je devais commencer une nouvelle vie, dans un nouveau pays et me faire à cette idée: dorénavant je serai SEUL.

Etre ou ne pas être ... orphelin

3- Épilogue

Septembre 2008. J'ai 61 ans, retraité tranquille et heureux grand-père. Je suis aux archives d'Outre-mer à Aix en Provence. Charles un des enfants de ma tante Kiên, m'accompagne. Il est chargé de me filmer pendant que je consulte mes archives personnelles laissées par la FOEFI. Cette séquence fait partie du documentaire "Inconnu présumé français" que réalise Philippe, un autre enfant de ma

tante Kiên. Le but de cette consultation était de retrouver des traces éventuelles de ce père inconnu. Mais le dossier est mince et je n'ai rien trouvé à ce sujet. Cependant parmi les quelques feuillets qui composent ce dossier je découvre une lettre de Sœur Durand, du Domaine de Marie, adressée à Monsieur Bazé, président de la FOEFI. Cette lettre m'a complètement déstabilisé:

En voici une photocopie:



DOMAINE DE MARIE

DALAT le 11 JUILLET 1952

DALAT

Sœur DURAND, Visitatrice des Filles de la Charité

-:-:-

à Monsieur le Président de la F.O.E.F.I. -SAIGON-

N° 337/SD-SS

OBJET: Admission enfants SAUVAGE et MAURICE

REFERENCE : Lettres jointes

Monsieur le Président,

Je vous adresse sous ce pli la copie de la lettre du Secrétaire General de la Délégation Impériale pour les P.M.S. demandant l'admission du jeune Jean SAUVAGE au Domaine de Marie.

Pour l'intérêt de cet enfant, il serait très préférable qu'il puisse être accepté par la F.O.E.F.I.; dans l'affirmative, je vous serais très obligée de bien vouloir communiquer votre réponse au Secrétaire Général de la Délégation Impériale aux P.M.S. à qui par le même courrier je fais part de ma démarche auprès de la FOEFI pour la prise en charge de son protégé.

D'autre part, en Mars 1952, également par l'intermédiaire du Délégué Impérial aux P.M.S. et du Maire de Dalat, Madame HO THI THOM, remariée à un Vietnamien et mère d'autres enfants - nous a conduit ses deux fils eurasiens MAURICE Roger et Jacques dont voici le jugement. La maman avait promis de verser une participation mensuelle aux frais d'entretien des petits; elle est repartie et n'a plus donné signe de vie depuis.

Pourriez-vous me faire savoir si vous accepteriez de compter ces deux garçons parmi vos pupilles, et à partir de quelle date le cas échéant.

Avec mes vifs remerciements, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à mon religieux dévouement

P.la Visitatrice et p.o. l'Assistante
Signé : S. SIRJACQ

... ou comment on devient ...

SAIGON, le 16 JUILLET 1952.
No 2229/ FOEFI

à la Révérende Sœur DURAND
Visitatrice des Filles de la Charité
Domaine de Marie -DALAT-

OBJET : Admission des enfants SAUVAGE et MAURICE.
REFERENCE : votre lettre du 11 Juillet 1952.

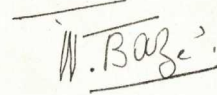
Ma Révérende Sœur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'écris ce jour à M. le Secrétaire Général de la Délégation Impériale de mon accord pour l'admission, à titre exceptionnel, au domaine de Marie du jeune Jean SAUVAGE.

En ce qui concerne les enfants MAURICE Roger et Jacques, je vous prie de bien vouloir les inscrire sur la liste de nos pupilles à compter du 1er Juillet 1952.

Je vous rappelle que la Fédération ne pourra accepter d'autres enfants de votre établissement qu'en cas de remplacement numérique

Veuillez agréer, Ma Révérende Sœur, l'assurance de mes sentiments dévoués.



William BAZE

... orphelins



Nous avons vu que nos mères avaient des raisons très différentes de nous confier ou abandonner à la FOEFI. Toutes ces raisons sont justifiées par les conditions difficiles (la guerre, l'hostilité des gens, la misère et les humiliations) et pour cela elles sont respectables. C'étaient alors des conditions exceptionnelles.

Exceptionnelles? Vous croyez? Malheureusement pas. En 2008, j'ai séjourné 2 jours dans un orphelinat près de Long Than, entre Saigon et Vung Tau. J'ai passé la soirée avec les enfants à discuter en croquant des mangues vertes assaisonnées de sel et piment (Pour moi c'est la meilleur des madeleines). C'est là que les enfants m'apprennent qu'ils



n'étaient pas tous orphelins et beaucoup d'entre eux étaient placés là car leur père ou leur mère se remariait. Quand je pense qu'en 1952, c'est-à-dire il y a plus de 50 ans, ma mère nous a abandonné (mon frère Roger et moi) au Domaine de Marie à Dalat parce qu'elle se remariait. C'est terrible ça continue. Mes pauvres enfants! JM